

Le BIEF Magazine

Concours de dessin « Dessine Magné »

Gagnant école
élémentaire



Gagnant école
maternelle



| | |
|---|----|
| Vous y étiez..... | 3 |
| Rétrospectives..... | 4 |
| Informations..... | 8 |
| Le saviez-vous ?..... | 11 |
| Portrait d'une Magnésienne | 12 |
| Focus..... | 14 |
| Le budget communal 2023..... | 16 |
| Les projets..... | 18 |
| Espace d'expression de la liste minoritaire..... | 18 |
| Agenda..... | 20 |

ENTRE INQUIÉTUDE ET ENTHOUSIASME, RESTONS POSITIFS !

Chères Magnésiennes, chers Magnésiens,

Nous voilà déjà arrivés à la moitié du mandat que vous nous avez confié ! C'est l'occasion de revenir sur cette première partie et d'envisager la seconde.

Souvenez-vous, ce mandat a débuté en même temps que la pandémie de covid 19. Je ne reviendrai pas sur ses conséquences désastreuses que

chacun connaît hélas trop bien. Puis ce fut la crise sociale des gilets jaunes, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'inflation, le recul de l'âge de la retraite, la montée d'une violence inconnue jusque là, la recrudescence des incivilités, autant de sources d'INQUIÉTUDE pour chacun(e) de nous.

Et pourtant !

En parallèle, ces événements ont souvent donné lieu à de formidables actions, notamment de solidarité, sources d'espoir et de bonheur. La nature humaine est ainsi faite, capable du pire comme du meilleur.

Michel Lévy a écrit « Le bonheur, c'est reconnaître que le négatif existe mais décider de ne pas lui ouvrir la porte ». C'est ce que, avec l'équipe qui m'entoure, nous nous sommes efforcés de faire et que nous allons continuer à faire jusqu'à la fin de cette mandature: rester positifs et croire en l'avenir.

C'est ainsi que, contre vents et marées, nous poursuivons la réalisation de notre programme avec un ENTHOUSIASME intact malgré une conjoncture économique et sociale difficile qui, en nous obligeant à plus d'imagination et de créativité, n'en est que plus stimulante.

La construction de notre Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) touche à sa fin, nous mettant à l'abri d'un désert médical, les maisons poussent comme des champignons dans la zone habitat de la ZAC, signe d'attractivité de notre commune, la zone économique se développe aussi et la construction de la résidence seniors tant attendue est programmée pour 2024-2025. La MSP, la résidence seniors ainsi que le projet de parc paysager intergénérationnel derrière la salle omnisports vous seront présentés lors de réunions publiques dont les dates vous seront communiquées en temps utile.

Deux autres dossiers majeurs sont également en cours : la rénovation énergétique des bâtiments communaux, notamment le groupe scolaire et la salle polyvalente ainsi que le déplacement du Centre social et culturel du Marais que nous portons conjointement avec Coulon.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances et pour celles et ceux qui ne partiront pas, profitez pleinement des nombreuses animations prévues dans notre commune, tout au long de l'été.

Votre maire, Gérard Laborderie

VOUS Y ÉTIEZ



De gauche à droite et de haut en bas :

- 11/12/22** - Coupe de Noël taekwondo (Club de taekwondo Hapkido du marais)
- 31/12/22** - Corrida (Magné Sports)
- 10/01/23** - Cérémonie des voeux du Maire
- 27/01 au 04/02/23** - Exposition Abiy Gediyon à la médiathèque (Une école pour Kibur)
- 04/02/23** - Ethiopiennes (Une école pour Kibur)
- 05/02/23** - Taekwondo contact (Club de taekwondo Hapkido du marais)
- 24-25-26/02 et 02-03-04/03/23** - Représentations « Mauvaises filles » (Théâtre du Marais perdu)
- 01/04/23** - 13ème Festival « Voyager autrement » (ABM)
- 23/04/23** - Déstockage de livres (Lire & délire)
- 05/05/23** - Inauguration espace festif associatif d'été
- 05/05/23** - Inauguration du parc de jeux en bois
- 08/05/23** - Commémoration
- 12/05/23** - Soirée chorales (Chorale Grain de phonie)

UN NOUVEL ESPACE D'ÉTÉ, À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS MANIFESTATIONS

Ce projet tenait à cœur à la municipalité en place : il était un des éléments du programme de notre majorité élue lors des dernières élections municipales.

Son objectif : créer un espace de convivialité d'été, bien équipé et facile d'utilisation, afin de permettre aux nombreuses associations de notre commune, d'organiser des activités festives en réduisant la charge de travail des bénévoles. Cet outil est réservé aux associations et son entretien fera l'objet d'un état des lieux entre chaque passation d'une association à l'autre.

Ce lieu et son équipement ont aussi pour ambition d'offrir aux habitants de notre commune un espace de rencontre, de convivialité autour de festivités et de spectacles culturels dans un cadre sympathique, arboré, naturel, engazonné, et au calme.

L'espace dont nous parlons ici se situe à l'arrière des terrains de football, proche du bief Saint Germain. Il a été nécessaire de restaurer un bâtiment



déjà existant, mais en très mauvais état.

Le choix a été fait de réaliser ce projet sous forme de chantier participatif avec les bénévoles de plusieurs associations (Festi-Magné, le Football Club de la Venise Verte, l'ACCA, le foot loisir....) afin de limiter les coûts et de permettre aux bénévoles de mieux se connaître en partageant un bel objectif collectif. Les travaux ont débuté mi-décembre 2022, tous les jours de 14h à 17h en fonction des disponibilités des bénévoles sollicités.

Ce lieu a été entièrement équipé, composé d'une partie cuisine et d'une partie bar.

Dans la partie cuisine, ont été intégrés frigo, congélateur, plancha, éviers, et lave-vaisselle (pour éviter les jetables) ainsi que des plans de travail en inox.

La partie bar se compose, quant à elle, d'un frigo, d'un évier, d'un chauffe-eau et de plans de travail.

Le coût de la réfection, équipements inclus de cette restauration se situe aux alentours de 15 000 €. A cela s'ajoute la réfection de la toiture réalisée par un professionnel pour un montant de 5 571 €.

Ce bel espace a été inauguré le 5 mai 2023 en musique avec une belle affluence de Magnésiennes et Magnésiens.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur investissement personnel dans cette belle réalisation au service de toutes et tous.

Une idée pour dénommer ce bâtiment ? Proposez-la sur la « boîte à idées » dans l'application IntraMuros.



JEUX EN BOIS SCULPTÉS : UN ESPACE À FAIRE DÉCOUVRIR AUX ENFANTS

Ce beau projet est né, en septembre 2022, d'une opportunité de créer un jeu pour enfants avec des troncs d'arbres récupérés auprès de riverains du Bief Saint Germain après trois abattages préventifs d'arbres qui penchaient dangereusement et constituaient un danger pour les passants.

Il a été fait appel à Philippe Gaufreteau, connu des Magnésiens en tant que plombier / chauffagiste, métier qu'il a exercé pendant plus de 30 ans (il a depuis cédé son entreprise pour une retraite paisible à quelques encâblures de notre commune !). Passionné par le bois et les sculptures, il a accepté bénévolement de réaliser des sculptures à partir de ces troncs de marronnier et de peuplier abattus. Il a souhaité s'inspirer de notre territoire, le Marais, en représentant quelques animaux de

notre environnement (anguilles, renardeau, chouette).

Dans le cadre du dispositif « argent de poche » créé par la Municipalité, quelques jeunes gens du Centre Social et culturel du Marais Poitevin ont également participé à cette belle création, en préparant des morceaux de tronc qu'ils ont écorcés et poncés afin de créer un cheminement entre les troncs.

La municipalité souhaite remercier chaleureusement Philippe Gaufreteau qui a investi de son temps, avec passion, et œuvré pour la réalisation de cet espace de jeu à destination des jeunes enfants.

Son inauguration en présence du Maire le 5 mai 2023 fut l'occasion de présenter aux citoyens présents ce lieu agréable, dans lequel les plus jeunes peuvent s'amuser et les accompagnants profiter de ce



lieu paisible et arboré, en bord de conche.

NB : une boîte à livres créée par le club de modélisme de Magné, ainsi qu'un banc de lecture agrémentent cet espace réalisé dans un esprit de récupération.

ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS

» Des récupérateurs d'eau aux services techniques

La commune s'engage depuis plusieurs années à la valorisation et à la préservation des espaces verts et des ressources énergétiques. Dans la continuité de la réflexion sur les enjeux de la transition écologique la commune a réalisé l'acquisition de 3 cuves hors-sol pour un total de 35 000 litres.

Les bâtiments des services techniques sont raccordés et tout est opérationnel depuis le mois d'avril. L'eau de pluie récupérée sera utilisée pendant l'été ou pour un usage quotidien lors de divers travaux.

Cette opération a bénéficié du soutien du Programmes d'Appui Communautaire au Territoire n°3 (PACT3) et est donc subventionnée à hauteur de 50 % pour un montant de 5 168 € HT.



» Acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée

Un nouvel équipement est également disponible pour les espaces verts, il s'agit d'une deuxième tondeuse autoportée en location. Le coût annuel s'élève à 8 504 € avec reprise de l'ancien matériel.

ZAC HABITAT

La partie municipale, rue du Héron cendré est terminée.

La finition de la voirie et des trottoirs a été réalisée et les espaces verts des services techniques ont procédé à la plantation des végétaux sur les parterres longeant la rue.

Une grande majorité des maisons des 39 parcelles sont en cours de construction.



LES ENFANTS JARDINENT AU GROUPE SCOLAIRE LES HIRONDELLES

Les enseignantes du groupe scolaire ont créé un projet de jardinage pour les enfants de maternelle et de CP.

Les objectifs de ce projet sont nombreux :

- » Observer les différentes manifestations afin de découvrir le cycle de la vie des plantes.

- » Reconnaître et décrire les principales étapes du développement d'un végétal.

- » Connaître les besoins des végétaux.

- » Apporter les soins nécessaires aux plantations.

- » Choisir, utiliser et savoir désigner les outils de jardinage.

- » Enrichir et développer les aptitudes sensorielles (olfactives, gustatives tactiles, auditives et visuelles).

- » Comparer, classer, ordonner, décrire grâce au langage.

- » Aborder les questions de protection de l'environnement. Avoir une attitude concrète et responsable.

- » Utiliser les technologies (ordinateurs, appareils photos) pour se rendre compte du développement

des végétaux.

- » Identifier les plantes et participer à la végétalisation de l'école.

La mairie de Magné s'est associée à ce projet. Le bac à sable inutilisé a été transformé en carré potager. Des pelles, râteaux et piochons adaptés ont été achetés. Jean-Claude Vallet, élu municipal et jardinier confirmé, accompagne les petits écoliers dans cette belle aventure.

Le 7 avril, chaque enfant a rempli son godet de terreau et semé des graines de persil ou de basilic.

Le 28 avril, ils ont semé haricots verts, radis longs et radis ronds.

Le 12 mai, les radis et les haricots ont bien poussé. Les petits jardiniers ont soigneusement rempoté les tomates et arrosé les plantations, toujours guidés par les savants conseils de Jean-Claude.

En attendant les tomates et les haricots, les enfants vont bientôt récolter les radis et les aromates et les déguster à leur domicile.



LE CONCOURS DE DESSIN

La municipalité a organisé un concours de dessin pour le groupe scolaire Les Hirondelles en partenariat avec les enseignants.

Dans le cadre scolaire, les élèves ont réalisé un dessin sur le thème « Dessine Magné ». Outre la réalisation du dessin, les élèves ont pu effectuer des recherches pour découvrir ou redécouvrir Magné, accompagnés par leur enseignant.

L'église, la mairie, le pont-levis, l'école, etc. sans oublier les montgolfières dans le ciel, ont inspiré tous ces petits dessinateurs en herbe !

Des élus du conseil municipal et du

conseil municipal des enfants ont voté pour désigner les 2 dessins gagnants (1 pour l'école élémentaire et 1 pour l'école maternelle).

Les gagnantes sont :

- **Maëlle Balloteau**, 9 ans, en CE2

- **Lola Mousnier**, 5 ans, en GS

Félicitations à elles !

Leurs dessins sont mis à l'honneur en faisant la couverture de ce Bief Magazine.

Les gagnantes ont également reçu un kit de dessin et peinture chacune offert par la municipalité ainsi qu'une inscription junior au Festival

international de peinture de Magné offerte par Magné Animation.

Tous les dessins y seront d'ailleurs exposés numériquement.

Le mardi 30 mai, les résultats ont été annoncés aux écoliers et les gagnantes ont été récompensées à cette occasion. Tous les élèves ont également reçu une petite boîte de crayons de couleur.

Un grand bravo à tous les enfants et un grand merci aux enseignants pour leur implication !



Une partie des dessins réalisés



Vote des dessins gagnants par le Conseil municipal des enfants



L'annonce des résultats et récompense des gagnantes



Les gagnantes entourées des enseignants du groupe scolaire et des élus du conseil municipal qui ont organisé ce concours



Bravo à tous les enfants !

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES DE BESSINES, COULON ET MAGNÉ

Le projet de PPRI est soumis à une ENQUÊTE PUBLIQUE du lundi 12 juin 2023 à 9h00 au jeudi 13 juillet 2023 à 12h00.

Durant cette période, vous pouvez consulter le dossier d'enquête publique à la mairie de Magné. Vos observations et propositions pourront être recueillies sur un registre. Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention

du commissaire enquêteur à l'adresse suivante, Square Saint-Germain 79460 MAGNE, ainsi qu'à l'adresse de messagerie suivante : ppri-bessines-coulon-magne@deux-sevres.gouv.fr

Madame Frédérique BINET, chargée de conduire cette enquête en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie de Magné aux dates suivantes :

- » le lundi 12 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- » le mercredi 28 juin 2023 de 13h30 à 16h30
- » le jeudi 13 juillet 2023 de 9h00 à 12h00

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DÉPLACEMENTS - PLUI-D

Document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal, le PLUi-D définit et réglemente l'occupation des sols sur les 40 communes membres de Niort Agglo et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique comme privée.

Le PLUi-D doit permettre de développer une stratégie commune à horizon 10 ans et ainsi donner une nouvelle envergure à Niort Agglo. Il est l'expression du projet de territoire en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de mobilités, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages... Toutes les thématiques stratégiques pour l'avenir du territoire sont abordées dans ce document à la fois transversal, prospectif, opérationnel et

transparent. Dès son approbation, le PLUi-D s'impose à tous - particuliers, entreprises, administrations... - et sert de référence à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol tels que les Permis de Construire, d'Aménager ou de Démolir. Il remplace ainsi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune en vigueur.

Le PLUi-D a été arrêté par le conseil d'agglomération du 27 mars 2023. Il a été présenté pour avis au conseil municipal de Magné le 6 juin dernier. Une enquête publique unique portant à la fois sur le projet de PLUi-D et le projet de Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques (qui remplace l'ancien périmètre circulaire autour de l'Eglise) sera organisée du **lundi 4 septembre au jeudi 5 octobre 2023** pour une mise en application début 2024.

Les dossiers seront consultables dans leur version complète au siège de la CAN (140, rue des Equarts – 79000 Niort) et sur le site internet de Niort Agglo. Des registres d'enquête seront présents à la CAN et dans toutes les mairies. Ils seront ouverts à toute personne souhaitant s'exprimer sur ces projets. Une permanence d'un commissaire-enquêteur sera organisée dans chaque commune et à la CAN.



APPEL À CANDIDATURES « ARGENT DE POCHE »



Dispositif Argent de poche

Tu as 16 ou 17 ans ?
Tu habites Magné ?
Donne de ton temps pendant les vacances scolaires pour ta commune et gagne de l'argent de poche

15 € la 1/2 journée

Magné

Le dispositif « Argent de poche » a été institué au niveau national dans le cadre de « ville vie vacances ». Ce dispositif permet à des jeunes d'effectuer des missions au sein d'une collectivité durant les vacances scolaires.

Par la mise en place de ce dispositif, la commune souhaite promouvoir l'engagement des jeunes de 16 et 17 ans au service de la commune, valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes, et leur permettre de découvrir le monde du travail en créant un lien entre jeunes, élus et agents.

Les missions peuvent être des travaux d'espaces verts, de peinture, d'entretien... Elles sont planifiées par demi-journée, moyennant une gratification de 15 € chacune, sur les semaines de vacances scolaires.

Ainsi si vous (ou votre enfant) avez 16 ou 17 ans, vous êtes Magnésien et que vous souhaitez participer à ce dispositif pour les vacances d'été et/ou de la Toussaint, vous pouvez envoyer votre candidature et indiquer vos disponibilités à la mairie par mail mairie@ville-magne.fr.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL SUR LA SÈVRE NIORTAISE



Crédit photo : Parc naturel régional du Marais Poitevin

La Sèvre Niortaise va retrouver son rôle de voie navigable du Marais Poitevin entre Niort et Marans, sur une centaine de kilomètres, avec le lancement de séjours en bateaux électriques habitables. Ce projet de réappropriation et de valorisation de la Sèvre est mené par le Parc naturel régional, l'IIBSN et les collectivités locales avec l'aide de l'Etat.

La remise en navigabilité de la

Sèvre ne pouvait se faire sans l'aménagement de pontons de halte pour le stationnement et le débarquement des bateaux. Ces ouvrages sont actuellement en cours de construction ou de projet dans les communes concernées : Niort Boinot, La Roussille, Magné, Coulon, Arçais, Damvix, Bouillé-Courdault, Maillé, Bazoin, La Grève sur le Mignon, Taugon, Marans. La halte centre ville de Magné sera aménagée au niveau du quai à proximité du Four Pontet.

Utilisables sans permis, les 2 bateaux à propulsion électrique peuvent transporter chacun jusqu'à 12 personnes et offrir 4 à 6 couchages pour des durées allant du week-end

à la semaine complète. Les bateaux sont équipés de 4 batteries lithium dont 2 rechargeables à quai et 2 alimentées par panneaux solaires installés sur le toit. » Chaque halte nautique proposera deux emplacements d'amarrage équipés de deux bornes de recharge, d'un accès à l'eau potable et d'une station de vidange des eaux usées. Ces équipements publics seront accessibles aux bateaux habitables mais pas exclusivement : tout navigant pourra bénéficier des services offerts sur les pontons.

Renseignements : Cale de Port Boinot NIORT, 1 quai de Belle-Ile
Téléphone : 05 46 46 10 47

TONTE DIFFÉRENCIÉE

La commune de Magné pratique la tonte différenciée sur certains secteurs.

La tonte différenciée est une technique qui consiste à laisser pousser la végétation ; seuls les abords et les cheminements sont tondu.

Pourquoi ?

» Elle préserve et favorise la biodiversité : La prairie est un véritable réservoir de biodiversité. Elle attire naturellement les insectes et les pollinisateurs qui s'y cachent et puisent également le nectar des fleurs. Les oiseaux viennent se nourrir des insectes qui s'y trouvent, et elle constitue un abri pour les

petits mammifères.

» Elle réduit l'impact carbone
» Elle optimise les moyens humains et matériels
» Elle sensibilise les citoyens à l'environnement

Une tonte générale sera réalisée en début d'été.

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE DAROUX, L'ÂME DU FOUR PONTET



L'heure de la retraite sonnée, il s'est installé à Magné en 1990. Il y ouvrit son atelier, « la Tailledoucerie », où il invitait à partager sa passion jusqu'à organiser des stages et ateliers pour enfants et adultes. Pour Jean-Claude, graver c'était « faire corps avec l'outil, passer de l'outil de travail à l'outil d'Art ».

En 1998 le maire lui a confié l'animation culturelle du Four Pontet pour redonner vie à cette ancienne poterie, ce qu'il a réussi avec toujours cette folle envie du partage et de la transmission, en accueillant des activités artistiques avec des expositions ou des événements comme les cafés philo, Lire et Délire, Le Printemps des poètes...

« C'est un bonheur de transmettre à mon tour ce que l'Art peut apporter à chacun. »

Militant de l'Éducation populaire, transmetteur, il a initié la Biennale de l'Estampe en 2015 avec 128 plasticiens de 19 nationalités.

Ces dernières années Jean-Claude est revenu à la peinture magnifiant la femme. « Si mes femmes sont rouges, ce n'est pas une question de convictions, plus simplement, que l'on soit noir, jaune ou blanc, ce qui est commun c'est la couleur du sang, du combat du peuple, mais surtout couleur de la passion et de l'amour... »

Polémiste malicieux, grand sensible, ceux qui l'ont côtoyé connaissent parfaitement son franc-parler, facette de sa volonté permanente de combattre, de débattre, d'échanger et bien sûr de convaincre pour faire partager ses convictions, ses passions.

Grâce à lui, le Four Pontet est devenu aujourd'hui ce lieu d'exposition artistique incontournable prisé par une multitude d'artistes.

Un hommage lui sera rendu lors de l'exposition de ses œuvres du 5 au 18 octobre 2023.

Les amis du Four Pontet

LE CHAMP DES IDOLES

Un noir profond nous recouvre depuis des siècles. Nous qui avons été vénérées, nous qui avons été des idoles. Nous voici à jamais oubliées. À moins que... Là-haut, on entend que ça bouge, que ça creuse. Voici enfin la lumière ! On nous a trouvées. D'un revers de main, on balaye les dernières croûtes de terre et on dévoile nos visages. Il nous observe, nous trouve curieuses, plutôt jolies aussi. Puis, il nous embarque. Nous sommes en 1868. Autour de nous, les nombreux bois qui habillaient la butte ne sont plus. La voie romaine est quant à elle toujours là, mais notre site sacré a disparu. À sa place, un bâtiment s'élève. Ici, ils l'appellent la Chapelle Sainte-Macrine. D'ailleurs, il paraît que c'est elle qui nous a volé la vedette. À quelques pas d'ici, coule une source que jadis notre peuple vénérait. Aujourd'hui, elle porte le nom de cette sainte. Nous ne sommes finalement pas si différents. Macrine... partout on raconte son histoire. Pourchassée par les Romains, elle se serait cachée dans un champ pour leur échapper. Le champ était entièrement nu, nous étions en plein hiver. Mais voilà que soudainement, alors qu'elle murmurait une prière, les blés se sont mis à pousser la cachant de ses bourreaux. Très vite, on ne jure alors que par elle. Les légendes se sont multipliées, toutes lui vouent des pouvoirs divins. Depuis le XIII^e siècle, cette petite chapelle se dresse vaillamment malgré les aléas du temps, malgré la Révolution Française durant laquelle elle est vendue, et malgré les nombreuses fissures qui lézardent les murs. Elle est en piteux état. Les habitants ont déjà tenté de se retrousser les manches pour relever l'édifice et ils recommenceront, ce n'est à n'en pas douter.

Au XIV^e siècle, un domestique met à jour par hasard un tombeau placé au couchant de la chapelle. Le squelette est intact, les mâchoires encore garnies de toutes leurs dents. Très vite, on souffle le nom de Sainte-Macrine et on clame à tout va qu'on a enfin retrouvé son corps. Tous les ans, on vient de loin pour la célébrer, bien souvent, jusqu'à Marans. Au XVI^e siècle, on dit même que les catholiques et les protestants s'y mêlent nombreux. De grandes processions, de véritables fêtes animent le village. On emprunte l'ancienne voie romaine qui jouxte l'édifice, mais le plus souvent, c'est en bateau que l'on rejoint Magné. On décore alors les embarcations de dentelles, de toiles blanches et de verdure. On y vient tellement nombreux, que les maisons et les auberges se retrouvent vite pleines de pèlerins. Ne reste alors que la place publique sur laquelle certains y dorment à l'ombre des arbres. En attendant son tour de messe, on visite les marchands qui garnissent la prairie voisine. Puis, la procession se rend aux fontaines. Elles sont trois : La Gravée des Horteaux, Le Bec de grue et l'Ormeau. Quant à nous, sans doute pensez-vous qu'on nous a oubliées.

Pour toujours ? Pas tout à fait. Le champ qui jouxte l'église, celui-ci même au creux duquel nous avons été retrouvées porte notre nom. Le champ des idoles. Vous aurez beau nous chercher, vous ne parviendrez pas à nous trouver. Vous avez perdu notre trace, il y a belle lurette. Qu'importe après tout. Nous conserverons le souvenir d'avoir été importantes à vos yeux pendant un temps, et par ce nom énigmatique donné à ce simple lopin de terre, nous n'avons pas fini de susciter bien du mystère.



Pèlerinage de Ste-Macrine à Magné (s Sevre). - La Chapelle de Ste Macrine sur la butte



Pèlerinage de Ste Macrine à Magné (s Sevre). - La Messe en plein air sous le Grand Ormeau
Gélineux Max Ménard, Paris

« Une enfant de Magné sous les projecteurs »

Malika Azgag, originaire de Magné, est une comédienne vivant actuellement à Paris. Très tôt attirée par le spectacle, le théâtre et la comédie, ce métier lui est apparu comme une évidence. Grâce à un travail acharné et son talent, elle a réussi à se frayer un chemin et à vivre du métier qu'elle ambitionnait quand elle était adolescente dans les rues de Magné.



MALIKA, POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE ENFANCE ?

Je suis née en 1982 dans le quartier du Clou Bouchet à Niort. Lorsque j'avais 3 ans, mes parents ont déménagé à Magné, chemin du Verdonnier. Je suis allée à l'école de Magné, au collège Jean Zay puis au lycée de la Venise Verte où j'ai passé un bac général littéraire. Ensuite, j'ai obtenu une licence Arts du Spectacle à l'université Lettres et Langues de Poitiers.

COMMENT VOUS EST VENUE CETTE ENVIE DE DEVENIR

COMÉDIENNE ?

Quand j'étais en CE2, nous avons joué un spectacle à la salle polyvalente devant les élèves de l'école. J'ai adoré ! Au moment des applaudissements, j'ai eu un sentiment très fort que je ne comprenais pas vraiment. J'ai trouvé ça génial et je pense que ce moment a semé la petite graine de la comédie en moi, sans que je le sache réellement à cet âge.

À 13 ans, les mercredis et samedis après-midi, j'allais à la Maison pour Tous au Clou Bouchet. Dans ce cadre, il y a eu un stage « Vidéo pour tous » qui consistait à la réalisation d'un court métrage. Et cela a révélé ce que j'avais ressenti lors de mon spectacle en CE2, c'est là que j'ai compris que je voulais devenir comédienne. Je n'osais pas vraiment en parler car je voyais bien le doute de mes professeurs et de mon entourage sur ce métier compliqué. Mais mes parents, eux, m'ont toujours soutenu dans mon choix.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

À 15 ans, j'ai demandé au réalisateur du court métrage des conseils pour devenir comédienne. Il m'a alors conseillé de m'inscrire dans les

ateliers d'improvisation théâtrale de la compagnie « Aline et Cie » encadré par Nicolas Beauvillain. À la fac, j'ai continué le théâtre d'impro avec la ligue universitaire la LUDI. En parallèle, j'ai passé 2 ans au Conservatoire d'arts dramatiques de Poitiers.

En tout, j'ai fait de l'impro pendant 10 ans ! Je peux même dire que c'est grâce à l'impro que j'ai eu mon bac, car elle m'a permis d'avoir 17 à l'oral du rattrapage.

À 20 ans, des amis de mes parents m'ont parlé de leur fille qui avait fait un stage dans une école de théâtre « Le cours Eva Saint-Paul » à Paris. J'ai passé une audition sans trop y croire et j'ai été acceptée. Mais ce que j'ignorais c'est que la rentrée avait lieu 3 jours après ! J'ai donc vidé mon appartement, pris mon sac à dos et débarqué à Paris pour intégrer cette école. Mais il fallait payer son loyer et l'école. J'ai eu la chance de trouver rapidement une colocation. La journée, j'allais en cours, le soir et le week-end, je faisais de la livraison de pizzas. Mes parents, avec 4 enfants, ne pouvaient pas me soutenir financièrement mais m'ont toujours inculquée qu'« *il faut bosser pour réussir ses études et gagner sa vie* ».

Dans cette école de théâtre, il y a des auditions auprès de professionnels et d'agents pour les élèves de 2ème et 3ème année. Par un concours de circonstance, j'ai participé à une audition en donnant la réplique lors de ma 1ère année et j'ai été repérée par 4 agents. J'ai obtenu un rôle dans un long métrage « Regarde-moi ». Ça a été mon premier film. Ma prof m'a encadrée, j'ai continué l'école de théâtre et mon boulot à la pizzeria car même si j'avais été rémunérée pour ce film, je préférais être prudente pour la suite.

En 2008, lors de l'audition de fin d'année, je devais faire un duo mais mon binôme m'a lâchée 3 semaines avant la date. Alors j'ai écrit, nuit et jour, un one man show pour cette audition qui a très bien marché.

Lorsque l'école s'est terminée, j'ai passé des castings, j'ai travaillé dans un cinéma et j'ai peaufiné mon one man show pour le jouer dans des théâtres. Et je l'ai joué pendant 7 ans. Il a évolué pendant

toutes ces années, je le retravaillais et le modifiais. Il a d'ailleurs changé de nom à plusieurs reprises. Les 3 dernières années, je l'ai joué sous le nom « Passe la première » au théâtre « Les blancs manteaux ».

ET LE CINÉMA, LA TÉLÉVISION ?

Au cinéma, j'ai joué dans des longs et courts métrages comme « Le funambule », « Roulez jeunesse »...

Je viens de tourner un film « Comme un prince », avec entre autres Ahmed Sylla, Jonathan Cohen, qui devrait sortir prochainement au cinéma. J'y joue le rôle d'une coach de boxe et la meilleure amie d'Ahmed Sylla.

Pour la télévision, j'ai eu des seconds rôles dans plusieurs séries dont « Engrenages » (saison 7), « Remix » (Saison 1), « Les engagés » (saisons 2 et 3), ...

En 2021, j'ai joué dans un épisode de la saison 11 de la série « Vestiaires » de France Télévisions qui passe sur France 2 le samedi soir à 21h ; série qui se passe dans les vestiaires d'une piscine où s'entraînent des nageurs handisports. Puis sur toute la saison 12, j'ai intégré le casting dans le rôle du coach Sabrina. J'adore cette série, je m'y suis fait de vrais amis. Les comédiens handicapés ont beaucoup d'autodérision et on rigole bien tous ensemble.

Récemment, j'ai également joué



Malika en classe de CE1 à l'école de Magné

dans deux séries Netflix « En place » de Jean-Pascal Zadi et « Bendo » de Nawell Madani.

ET POUR LA SUITE ? DES PROJETS ?

J'en ai beaucoup !

Entre autre, je viens de signer pour tourner la saison 13 de « Vestiaires » qui sera normalement la dernière.

J'ai également envie de reprendre la scène, j'ai d'ailleurs recommencé à écrire.

ET MAGNÉ DANS TOUT ÇA ?

J'adore Magné, j'y suis toujours restée attachée et j'aime y revenir dès que je le peux. Mes parents y habitent toujours et j'ai encore plusieurs amis d'enfance qui sont dans le Niortais.

Et les Magnésiens sont tellement gentils. D'ailleurs, j'en profite pour m'excuser auprès de tous les habitants à qui, avec mes amis adolescents, nous avons déplacé les meubles et autres objets de leur jardin sur la place de l'église les 1er mai !

Quand je reviens, ce que j'aime le plus, c'est prendre un pique-nique et passer la journée au bord de l'eau, ça change tellement de la vie parisienne !



L'affiche de son spectacle

Tout au long des derniers numéros du Bief Magazine, nous vous avons fait découvrir les activités des différents services de la mairie. Pour terminer ce focus, voici les missions du service administratif et de la direction générale des services.



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

» Anne - Directrice générale des services (DGS). En poste depuis 2016.

- Collaboratrice directe du maire, elle contribue à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques de la commune
- Gestion administrative de la collectivité en lien avec les partenaires publics et privés
- Organisation des services et management du personnel
- Préparation, assistance aux conseils municipaux et du CCAS, rédaction des délibérations et des PV
- Mise en oeuvre et suivi des décisions municipales
- Elaboration, mise en oeuvre et suivi des budgets et de la trésorerie
- Etablissement des documents comptables et budgétaires
- Conduite des études et mise en oeuvre des projets municipaux
- Recherche, montage et suivi des

dossiers de subventions

- Mise en oeuvre et suivi des marchés publics
- Gestion de la dette et de la fiscalité
- Veille juridique

LE SERVICE ADMINISTRATIF

4 postes de secrétariat polyvalent

» Maryvonne - Assistante administrative aux affaires communales et à la direction générale en lien avec la DGS et le Maire. En poste depuis 1998.

- Urbanisme - travaille en lien avec le service urbanisme de Niort Agglo (la CAN) : renseigne les administrés sur les constructions, la faisabilité et les règles d'urbanisme et notamment celles du PLU ; gère les permis de construire et les déclarations préalables de travaux ; délivre les certificats d'urbanisme
- Réglementation : rédige les arrêtés de circulation ; gère les travaux sur les réseaux (ex. branchement d'assainissement) ; délivre les permissions de voirie, les autorisations de buvette, d'occupation de domaine public et des manifestations sur la voie publique
- Élections : organisation des scrutins ; inscription/radiation des listes électorales
- Cimetière : gestion des

concessions

- Gestion des bâtiments et des espaces publics : commission de sécurité des ERP en lien avec le conseiller municipal en charge de la sécurité ; conventions d'occupation des bâtiments par les associations en lien avec l'adjoint en charge des associations ; gestion des sinistres ; gestion des actes notariés
- Signalétique information locale
- Communication - en lien avec l'adjointe en charge de la communication : mise à jour du site internet ; le guide pratique annuel ; l'information municipale ; préparation des cérémonies municipales
- Référente RGPD
- » Annabel - Référente accueil principal et officier d'Etat-civil. En poste depuis 2014.
- Accueil physique et téléphonique
- Recueil et transmission des doléances des administrés
- Gestion des mails et des courriers : réponse et redistribution aux collègues, aux élus et aux associations
- Officier d'Etat civil : naissance, mariage, décès, changement de nom, ...
- Gestion des réservations de salles par les particuliers et les



» **Sonia - Référente comptabilité.** En poste depuis 2020.

- Travaille en lien avec le Trésor public, suit la comptabilité des 3 budgets communaux, et gère la trésorerie au quotidien
- Gestion des factures : vérifie les factures en fonction du devis ou du bon de commande, et envoie le règlement par mandat après visa de la DGS et du maire
- Gestion des recettes : titres de cantine, dotations de l'État, etc.
- Aide administrative des dossiers gérés en amont par la DGS : demande versement des subventions, délibérations financières, gestion comptable des marchés publics et des emprunts
- Remplacement ponctuel de la référente accueil/état-civil

» **Annabelle - Référente ressources humaines.** En poste depuis mars 2023.

En lien avec la DGS, gestion administrative du personnel :

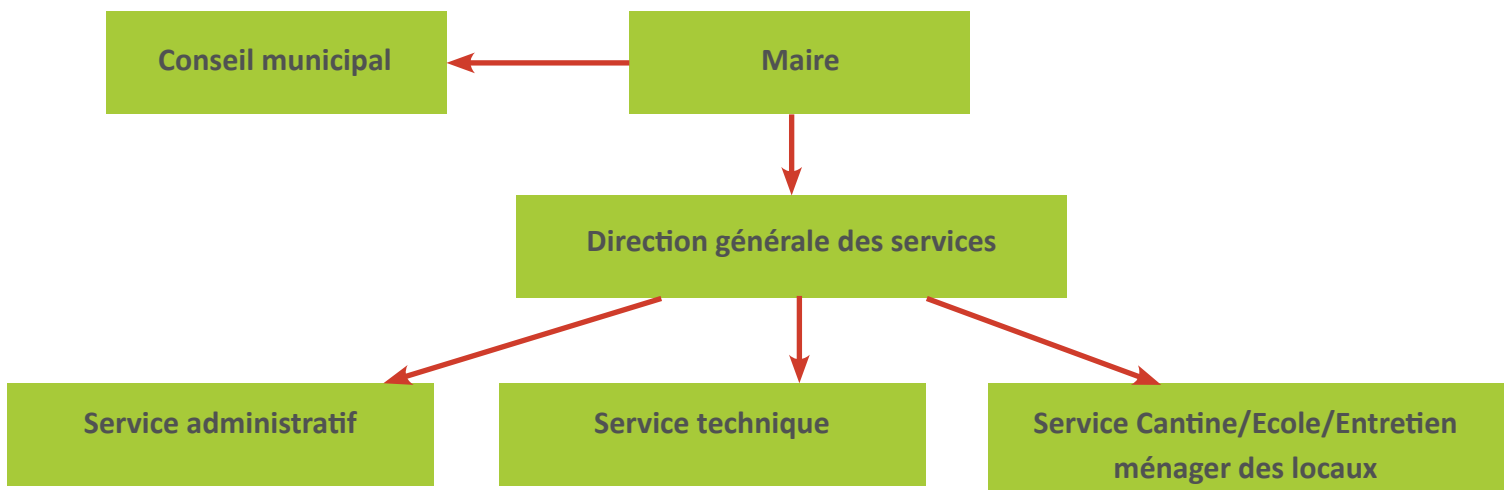
- la paie des agents et les indemnités des élus

- la gestion des plannings du personnel et des astreintes
- les contrats de travail et les remplacements
- la formation professionnelle
- les déclarations Pôle emploi
- l'assurance, la prévoyance et la retraite des agents
- gestion de toutes les formes de congés (annuels, maternité, paternité...)
- participation à des entretiens de recrutements
- déclaration et gestion des arrêts maladie, des maladies professionnelles et des accidents du travail
- travail en lien avec les services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Dans les effectifs de ce service, il est à compter une agente en arrêt de longue maladie (remplacée) dont le départ à la retraite est prévu au 1er août prochain et une agente en disponibilité.

Une petite pensée pour Maud qui a pris de nouvelles fonctions depuis mars 2023 et que nous remercions pour les 16 années passées au sein des services municipaux de Magné.

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE MAGNÉ



Le conseil municipal du 6 Avril 2023 a procédé aux votes des comptes administratifs 2022 et des budgets prévisionnels (ou primitifs) 2023.

La commune gère deux budgets : le budget général et le budget annexe de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Chaque budget est constitué de deux sections : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépenses ou de recettes, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

1. LES COMPTES 2022

Depuis le 1er janvier 2022, nous avons mis en place une nouvelle norme comptable : la M57 ainsi que le Compte Financier Unique (CFU) qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Ce compte unique permet un suivi plus régulier avec le Trésor public.

Compte financier unique du budget général 2022

| CFU Budget général 2022 | | | | | |
|-------------------------|----------------|----------------|--------------|--------------|-----------------|
| | dépenses | recettes | solde | reporté 2023 | capitalisé 2023 |
| Fonctionnement | 2 126 702,96 € | 2 549 655,31 € | 422 952,35 € | 249 781,00 € | 173 171,35 € |
| | | | | | |
| Investissement | 2 118 550,16 € | 2 382 476,71 € | 263 926,55 € | 263 926,55 € | |
| | | | | | |

L'excédent de fonctionnement de 2022 sera reporté de la façon suivante dans le budget primitif 2023 :

- en fonctionnement : 249 781,00 €
- en fonctionnement capitalisé : 173 171,35 €

L'excédent d'investissement de 263 926,00 € sera reporté en investissement dans le budget primitif 2023

Compte financier unique du budget annexe de la ZAC 2022

| CFU ZAC 2022 | | | | | |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--|
| | dépenses | recettes | solde | reporté 2023 | |
| Fonctionnement | 3 110 009,41 € | 2 890 830,91 € | - 219 178,50 € | - 219 178,50 € | |
| | | | | | |
| Investissement | 2 938 191,58 € | 3 762 804,83 € | 824 613,25 € | 824 613,25 € | |
| | | | | | |

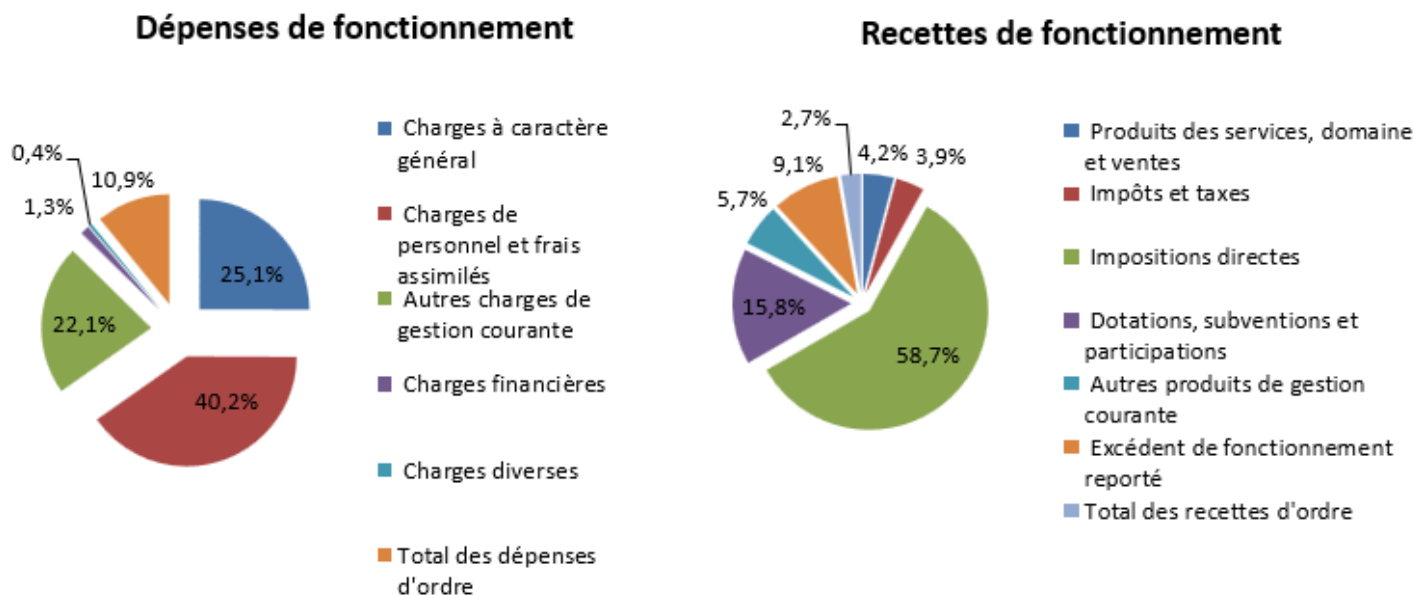
Le solde négatif de fonctionnement 2022 de – 219 178,50 € sera reporté dans le budget primitif 2023

Le solde d'investissement 2022 devient positif, + 824 613,25 € en raison de la vente de nombreux terrains. Il sera reporté dans le budget primitif 2023.

2. LES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le budget général primitif

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 738 604,01 €**. Ce budget est sensiblement le même qu'en 2022 sans beaucoup de variations. L'aide aux associations et à la culture est maintenue.



La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **3 418 429 €**

Nous arrivons presque à mi-mandat et notre programme est bien engagé. On notera en particulier pour 2023 les grands chantiers suivants :

- » Parc de Loisirs : réalisation des cheminements et des replantations
- » Cimetière : requalification des allées du nouveau cimetière et entretien annuel confié à Nature solidaire
- » Maison Santé Pluridisciplinaire : fin des travaux
- » Les études pour le projet de complexe sportif et le centre socioculturel du Marais
- » La toiture de la salle polyvalente
- » Les études d'isolation et de chauffage des écoles
- » La réfection des voiries et trottoirs
- » L'achat de récupérateurs d'eau de pluie
- » L'éclairage et les travaux au Four Pontet
- » La révision de la signalétique

Le budget primitif de la ZAC

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **4 644 709,73 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **4 272 747,54 €**

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE MAGNÉ COULON

L'avancement va bon train, l'ouverture à la patientèle se fera petit à petit, sur plusieurs mois, en fonction des différents professionnels de santé, à partir du mois d'août. Les espaces verts seront réalisés à partir de septembre-octobre.

Les professionnels accèderont à la maison par la rue du Moulin via un accès privatisé et clos. L'accès des patients se fera exclusivement par la rue des Iris.

Les places seront végétalisées, le parking disposera de deux places arrêt minute ainsi que des bornes électriques pour la recharge des véhicules.

Une réunion publique aura lieu le 5 juillet à 19h à la salle polyvalente de Magné.

L'inauguration de la Maison de santé est fixée au samedi 14 Octobre à 14h.

Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 80%,

cela correspond au pourcentage de subvention maximum pouvant être obtenu par une collectivité.

Vous trouverez ci-dessous le détail du plan de financement prévisionnel au moment du dépôt des subventions de l'Union Européenne, la participation des partenaires ainsi que l'autofinancement.

| | Montant H.T. |
|---------------------------|-----------------------|
| FEDER / React EU | 1 820 372,72 € |
| Etat/DETR | 400 000,00 € |
| Etat/DSIL | 100 000,00 € |
| Région Nouvelle Aquitaine | 200 000,00 € |
| Département 79 | 100 000,00 € |
| Autofinancement | 660 563,28 € |
| Coût Total H.T. | 3 280 936,00 € |



Visite du chantier par les élus des conseils municipaux de Magné et de Coulon



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de
Développement
Régional (FEDER)

Financement dans le cadre de la
réponse de l'Union à la pandémie
de COVID 19 (REACT-EU)



2ÈME FOURCHETTE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Dans la continuité de son objectif d'atteindre les 100 % dans l'approvisionnement de produits biologiques dans les repas du restaurant du groupe scolaire Les Hirondelles d'ici 2025, et suite à l'obtention de la 1ère fourchette du label « Territoire BIO Engagé » obtenue l'année dernière, nous sommes fiers de vous annoncer que nous venons d'obtenir la 2ème fourchette.

L'obtention du niveau 2 de ce label signifie qu'au moins 35 % des produits servis au restaurant scolaire sont bio. Nous sommes même aujourd'hui à 40 %.

Nous adressons, de nouveau, nos félicitations à toute l'équipe du restaurant du groupe scolaire Les Hirondelles et nous les remercions sincèrement pour leur travail et leur engagement dans cette démarche.

Nous tenons également à féliciter notre conseillère municipale, Mélisa, en charge du projet, que nous allons beaucoup regretter puisqu'elle quitte Magné et le conseil municipal. Le conseil municipal et tous les agents municipaux la remercient pour tout ce qu'elle a fait pour le restaurant scolaire, ainsi que pour son sourire et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets.



ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Une multitude d'incivilités à Magné. A quand une réaction ?

Certaines d'entre elles sont visibles de tous, d'autres non :

- La divagation des chiens (quartier de Tartifume, halage du Marais Pin...)
- Les stationnements illicites (trottoirs, places handicapés...), les véhicules stationnés depuis des mois (parking et rues) ou de façon beaucoup plus dangereuse, comme la voiture accidentée près du Four Pontet
- Les cambriolages, dont on entend parler quelquefois et pour lesquels une alerte systématique auprès de la population permettrait une vigilance accrue de tous
- Les dégradations (WC des jardins de la Mairie, espace du Bief...)

Faut-il attendre un accident, pour que des plaintes soient déposées auprès de la gendarmerie, ou qu'une verbalisation soit faite par Monsieur le Maire ?

Nous vous souhaitons un bel été.

Bernard ADAM, Véronique ANDREU, Nathalie MARRET

magne-auquotidien@laposte.net

17 juin à 18h - Déambulation Hip-Hop. Départ du pont-levis
(Compagnie EGO)

21 juin à 18h30 - Fête de la musique. Espace festif associatif d'été.

23 juin à 19h - 5ème saison : spectacle « L'être recommandé ». Place de l'église.

24 et 25 juin - Fête du modélisme. Espace Pierre Waldeck-Rousseau (Modèle club magnésien)

01 juillet - Fête de l'école. Espace festif associatif d'été. (APE)

Tous les mardis soir du 04 juillet au 01 août - Théâtre d'impro. Place de l'église. (La guilde de l'improbable)

05 juillet à 19h - Réunion publique sur la Maison de santé pluridisciplinaire. Salle polyvalente.

Du 07 au 09 juillet - Festival sur la comète (3ème édition). Espace festif associatif d'été (Alunissons)

13 juillet - Fête nationale : Feu d'artifice suivi d'un bal populaire avec DCS EVENEMENTIEL organisé par Festi'Magné.

14 juillet - Concert de l'orchestre du Vent dans les voiles. Jardin Claude Audis

21, 22 et 23 juillet - Festival international de peinture de Magné. (Magné animation)

04 août - Soirée Salsa Bachata Wepa. Espace festif associatif d'été. (Festi'Magné)

05 août - Après-midi/Soirée guinguette, orchestre Roberto. Espace festif associatif d'été. (Festi'Magné)

06 août - Après-midi/Soirée guinguette, orchestre Calypso. Espace festif associatif d'été. (Festi'Magné)

18 août - Soirée impro Jazz. Espace festif associatif d'été.

03 septembre - Vide grenier. Espace festif associatif d'été. (Festi'Magné)

09 septembre - Forum des associations. Espace festif associatif d'été.

14 octobre à 14h - Inauguration de la Maison de santé pluridisciplinaire.

04 décembre - Après-midi dansant avec l'orchestre Calypso. Salle polyvalente. (Festi'Magné)

31 décembre - Corrida de Magné. (Magné Sports)

*Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Retrouvez toute l'information de la commune sur



IntraMuros



Facebook :

Commune de Magné - Officiel



Site internet :

<https://www.ville-magne.fr>

